

SUR LES LANGOUSTES (GENRE PALINURUS)
DE LA CÔTE EST DE L'ATLANTIQUE,

PAR M. LOUIS FAGE,
ASSISTANT AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.

En 1914 C. M. SELBIE⁽¹⁾, dans son étude sur les Décapodes marcheurs rapportés par les croisières de l'*Helga*, proposa le nom de *Palinurus Thomsoni* pour une Langouste capturée, par 212-229 brasses de profondeur, au S. W. de l'Irlande (51° 20' lat. N. et 11° 30' long. W.). Un ensemble de caractères particuliers pouvaient, en effet, servir à distinguer cette espèce de notre Langouste vulgaire. Quelques doutes, exprimés par BOUVIER⁽²⁾, et que l'auteur lui-même⁽³⁾ ne cherchait pas à dissimuler, subsistaient, cependant, sur la validité spécifique de cette forme, dont la diagnose reposait sur l'examen d'un unique échantillon, un ♂ adulte, seul exemplaire que le chalut ait remonté.

Or, au cours de sa dernière croisière au large des côtes de France, la *Tanche*, bateau de l'Office scientifique et technique des pêches, eut la bonne fortune de découvrir une station importante de ces belles Langoustes. Dix-sept exemplaires furent capturés, les 27 juillet et 9 septembre 1921, en deux points du banc dit de la Chapelle, situés l'un par 46° 58' de latit. N. et 50° 11' de long. W., l'autre par 47° 58' de latit. N. et 8° 00' de long. W. Les trois échantillons qui m'ont été confiés — 1 jeune de 13 centimètres de longueur, provenant de la première station, 1 ♂ adulte et 1 ♀ grainée, provenant de la deuxième station — présentent très nettement tous les caractères attribués par SELBIE à son *P. Thomsoni*. Ils possèdent notamment, sur un céphalothorax large et profondément sculpté, cette double rangée de tubercules dorsaux, convergente en arrière et si remarquable par sa régularité. Les cornes frontales sont dirigées beaucoup plus horizontalement et ont leurs pointes terminales beaucoup plus écartées l'une de l'autre que chez notre Langouste vulgaire. En outre, le premier périopode offre l'armature bien caractéristique, signalée par SELBIE, et que je résume ici : une rangée de tubercules spiniformes sur la crête infé-

(1) *Fisheries Ireland, Sc. Invest.*, 1914, I [1914], p. 43.

(2) *Résult. Camp. sc. du Prince de Monaco*, fasc. L, 1917, p. 88.

(3) C. M. SELBIE, *loc. cit.*, p. 2.

rieure du méropodite, terminée par une forte épine distale; tubercules dorsaux du méropodite et du carpodite nuls ou à peine sensibles, même chez le jeune; dent distale inférieure du propodite nulle ou très réduite. J'ajouterai, d'après les notes prises à bord de *la Tanche*, au moment de la capture, par mon ami LE DANOIS, que la carapace n'a pas, sur le vivant, la rigidité que nous sommes accoutumés à rencontrer, en temps normal, chez la Langouste vulgaire. La différence était si nette qu'on aurait pu croire à une mue toute récente des individus manipulés, si l'un d'eux — qui ne se distinguait nullement des autres à cet égard — n'avait été une ♀ portant ses œufs. Enfin, la coloration était lie de vin claire, marbrée de blanc.

Aussi bien par l'aspect général que par l'ornementation de la carapace et l'armature du premier péréiopode, cette espèce se distingue parfaitement du *P. vulgaris* Latr. Elle s'en distingue encore par son habitat. Tandis que la Langouste vulgaire est une espèce côtière, fréquentant même surtout les rochers de l'horizon inférieur de la zone littorale, le *P. Thomsoni* est une forme du large. L'exemplaire de l'*Helga* a été pris à 58 milles de Blackball Head par 400 mètres environ de profondeur, ceux de *la Tanche*, à 200 milles d'Ouessant par 195 mètres de profondeur et à 100 milles des Glénans par 310 mètres de fond. Et le fait que ces dernières stations ont fourni des jeunes et des femelles œuvées montre bien que l'espèce vit et se reproduit normalement dans ces profondeurs. On la rencontre là associée aux *Lophohelia*, aux *Oculina*, aux *Dendrophyllia* qui s'y trouvent en abondance, aux *Dorocidaris* et aux Terebratules, aux *Bathynectes superba* (Costa), dont la présence est également caractéristique de ces fonds coralligènes.

Le *P. vulgaris* est cependant signalé ⁽¹⁾ comme ayant été capturé, lors de l'expédition du *Talisman*, par 410 mètres de profondeur, au large du cap Bojador. Mais une étude attentive de l'unique exemplaire recueilli à cette station m'a montré qu'il s'agissait en réalité d'un *P. Thomsoni* parfaitement caractérisé. Et cette capture est particulièrement intéressante, non seulement par ce qu'elle vient à l'appui de ce que nous savons sur la préférence marquée de cette espèce pour les grands fonds, mais aussi par ce qu'elle montre que, dans son extension vers le Sud, celle-ci accompagne jusqu'au bout — mais au large — le *P. vulgaris* que GRUVEL ⁽²⁾ signale encore sur la côte du Rio de Oro, fixant en ce point la limite méridionale extrême de son habitat.

Le long de la côte de Mauritanie et jusqu'au Sénégal on ne trouve plus, en effet, qu'une Langouste assez différente de la forme vulgaire pour que GRUVEL en ait fait, en 1911, la variété *mauritanicus*. Grâce à l'amabilité du

(1) BOUVIER, *loc. cit.*, p. 90.

(2) *Ann. Inst. Océan.*, t. III, fasc. IV, 1911.

professeur Gruvel, j'ai pu examiner l'exemplaire de cette variété, conservé dans son laboratoire. Il s'agit d'une femelle gigantesque, mesurant 75 centimètres de longueur (sans les antennes). Malgré ces dimensions inusitées, et peu favorables à une comparaison avec des individus de taille moyenne, comme ceux des autres formes que j'avais à ma disposition, j'ai constaté que tous les caractères propres au *P. Thomsoni* se retrouvent ici parfaitement nets.

La constance de ces caractères, reconnus sur des exemplaires jeunes, adultes et vieilli, s'échelonnant des côtes d'Irlande à celles de Mauritanie, permet de considérer les individus qui les possèdent comme appartenant à une espèce particulière que les lois de priorité nous obligent à appeler, non plus *P. Thomsoni* Selbie (1914), mais *P. mauritanicus* Gruvel (1911).

Il reste à ajouter que cette espèce, qui atteint à Saint-Louis-du-Sénégal vraisemblablement la limite sud de son habitat, peut se prendre là plus près des côtes, par 20 à 50 mètres, donc moins profondément qu'on ne le fait plus au Nord. Elle occupe, à ce point de vue, la place laissée libre par la disparition du *P. vulgaris*. Cette constatation n'est pas sans intérêt; elle conduit à se demander si l'immigration du *P. mauritanicus* vers de plus grandes profondeurs, immigration que l'on observe partout ailleurs, c'est-à-dire partout où la zone côtière est déjà peuplée par le *P. vulgaris*, ne serait pas le fait d'une de ces incompatibilités fréquentes chez des espèces voisines : la plus faible, ou la moins prolifique, abandonnant la place à la plus forte. A l'appui de cette hypothèse je note que GRUVEL écrit du *P. mauritanicus* : « Cette espèce est fragile et se transporte difficilement », et je rappelle que LE DANOIS a été frappé de la faible résistance de la carapace des individus qu'il a eus entre les mains.

Il est en tout cas hors de doute que sur la côte Est de l'Atlantique Nord existent deux représentants du genre *Palinurus*, qui, bien qu'ayant à peu près la même répartition géographique, fréquentent des zones différentes et que les engins ne ramènent jamais ensemble à la surface : le *P. vulgaris*, espèce littorale ou côtière, dont la distribution s'arrête vers le Sud au cap Bojador, et le *P. mauritanicus*, espèce du large et d'eau profonde, mais qui, dépassant vers le Sud le *P. vulgaris*, peut remonter, en l'absence de celui-ci, dans la zone littorale, au sud du cap Bojador, sur les côtes de Mauritanie.

Il faut aller ensuite jusque sur les bords de l'Afrique australe pour trouver une autre Langouste, le *P. Gilchristi* Stebbing, dont STEBBING⁽¹⁾ a signalé la présence à False Bay et au large du cap Saint-Blaise. Il est intéressant de constater que le *P. mauritanicus*, qui est, dans l'Atlantique, l'espèce géographiquement la plus voisine de celle du Cap, présente avec celle-ci certaines affinités. Tous les caractères qui l'éloignent de la Lan-

(1) South African Crustacea, *Mar. Invest. South Africa*, 1900, p. 31.

gouste vulgaire se retrouvent chez le *P. Gilchristi*, notamment l'ornementation du céphalothorax et l'armature du premier péréiopode. Comme l'indique SELBIE, la principale différence entre ces deux espèces est fournie par l'existence chez cette dernière d'un sillon supplémentaire antérieur sur les tergites abdominaux 2 à 5. BOUVIER attire l'attention, avec juste raison, sur l'importance de cette structure si utile pour la systématique des *Palinuridæ*. J'ai bien constaté sur les tergites en question et principalement sur les tergites 2 et 3 du *P. mauritanicus* une très sensible dépression, qui par sa forme et sa situation pourrait être interprétée comme une indication du sillon antérieur de l'espèce du Cap; mais, n'ayant eu à ma disposition aucun échantillon du *P. Gilchristi*, je ne sais si l'on peut considérer, avec SELBIE, le *P. mauritanicus* comme une espèce intermédiaire morphologiquement — de même qu'elle l'est géographiquement — entre le *P. Gilchristi* et le *P. vulgaris*. En tout cas son importance est indéniable pour nous aider à comprendre l'évolution et la distribution actuelle, le long des côtes Est de l'Atlantique, de ce groupe de *Palinuridæ*.